

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 05/05/2025 CMC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Agence de régulation de l'action sanitaire et sociale – ARASS					
2	LIBELLE DU POSTE : Chargé de régulation et de contrôle des structures sanitaires, sociales, médico-sociales et des transports sanitaires - chef d'équipe					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FAF					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 97001			CODE POSTE : PT0007078 CENTRE DE TRAVAIL : 385		
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Papeete - Agence de régulation de l'action sanitaire et sociale – ARASS - 63, rue du commandant Destremau - Immeuble LO, face au temple protestant de Paofai.					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent veille à la bonne application des politiques et règlementations sanitaires, médico-sociales et sociales.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 3		3			
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Responsable du bureau de la planification, de l'inspection et du contrôle (BPC)					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Un poste informatique relié à Internet et à une imprimante réseau – Accès à Mata'ara – Accès à l'utilisation des véhicules de service.					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Adaptation des horaires en cas d'urgences signalées et pour le respect des échéances ; - Disponibilité importante ; - Diversité des activités et des interlocuteurs ; - Agent assermenté ; - Déplacements possibles sur l'ensemble de la Polynésie française ; - Formation à l'école des hautes études en santé publique.					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : Dans les domaines social, médico-social (établissements sociaux et médico-sociaux, accueillants familiaux et établissements accueillants des enfants) et transports sanitaires Panification, régulation et sanitaire : - Programmer et piloter les commissions relatives aux secteurs social, médico-social et transports sanitaires et en superviser la tenue : suivre les dossiers de demandes, suivre les instructions des dossiers, suivre les suites des commissions (élaborer les arrêtés de délivrance, modification, et retrait d'agrément) ; - Superviser le secrétariat des commissions ; - Encadrer les agents en charge de l'instruction des dossiers ; - Elaborer les outils et registres de suivi de l'offre dans ces secteurs ; - Contribuer à la mise en œuvre du schéma directeur de l'action sociale et médico sociale 2025 – 2030 et du SOS ; - Assurer les missions d'inspection et de contrôle dans ces domaines. Règlementation : - Participer à l'élaboration du cadre réglementaire régissant le secteur social, médico-social, et les transports sanitaires ;					

Date :
Signature :

Date :
Signature :